DLP28-3-88030C53

Avertissements agricoles® Auvergne & Limousin

SPV

ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 16 Février 1988

n°2

C O L Z A : Attention aux charançons de la tige

COLZA

Stades
(Reprise de végétation : C1 - C2
)
(Début élongation avec présence
) de boutons cachés

CHARANÇON DE LA TIGE

Situation

Notre réseau commence à fonctionner.

En LIMOUSIN, les captures ont débuté le 15/02 dans plusieurs situations.

En AUVERGNE, premières captures à MEZEL (63) et SAINT-CAPRAIS (03).

Les conditions climatiques actuelles (ensoleillement, température maximale élevée) sont très favorables au déplacement des charançons.

Préconisation

Il est encore trop tôt pour intervenir.

Compte-tenu du stade du colza et de l'activité des charançons, il faut prévoir une intervention au cours de la semaine du 22 au 27 Février.

Un prochain bulletin fera le point.

Utiliser un pyréthrinoïde :FASTAC, BAYTROID, KARATE, DECIS , cyperméthrine : CYMBUSH, KAFIL ...

DESHERBAGE

Compte-tenu du stade du colza, ne plus utiliser LEGURAME PM, PRADONE TS et KERB.

En présence de graminées et de repousses de céréales, choisir un anti-graminées spécifique comme FUSILADE X2, TARGA, FERVINAL, FERVIN.

ATTENTION : GALLANT ne s'utilise pas au printemps.

En présence de certaines dicotylédones, comme matricaires, laiterons, employer LONTREL SF 100 à 1 l/ha en conditions poussantes.

P./2

_ N° de série : 591
_ SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

_ Publication périodique
_ Directeur-Gérant : B. MORIN
_ CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel :
_ Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
_ Imprimerie D.R.A.F.

BLE

Stades (Début tallage (semis tardifs)
(Plein tallage à début décollement de l'épi

MOUCHE GRISE

Situation

Le risque mouche grise est faible cette année.

L'absence de grand froid explique que les éclosions sont très échelonnées.

Les céréales sont aussi très bien implantées et en avance pour la saison.

A ce jour, aucun symptôme n'a été observé (feuille centrale jaunissante).

Préconisation

Aucun traitement de rattrapage ne se justifie.

Les traitements de semence étant suffisants.

Il est à noter que seul FOLIMATE est autorisé pour lutter en traitement de végétation contre la mouche grise à la dose de 2,6 l/ha.

Ce produit est à positionner en curatif dès l'observation des premiers symptômes.

Il est efficace sur les larves dans le sol et dans les plantes.

ATTENTION : LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX ANIME UNE RÉUNION D'INFORMATIONS PHYTOSANITAIRES LE 25 FÉVRIER À PARTIR DE 10 HEURES - AMPHITHÉATRE DE L'E.N.I.T.A. DE MARMILHAT 63370 - LEMPDES

PROGRAMME : CEREALES - COLZA - TOURNESOL
CAMPAGNOL TERRESTRE, etc...

Nous vous informons qu'un compte-rendu des expérimentations réalisées en 1986 - 1987 en AUVERGNE par le Service de la Protection des Végétaux est disponible au prix de 40,00 F.

Vous y trouverez :

- BILAN DE LA CAMPAGNE
- CEREALES : Désherbage pré-levée, post-levée
  Maladies
  Jaunisse nanisante de l'orge
- OLEAGINEUX :
  - COLZA : Désherbage - Régulateurs de croissance
    Maladies
  - TOURNESOL : Désherbage - Pucerons
- PROTEAGINEUX :
  - LENTILLE VERTE DU PUY : Désherbage
  - SOJA : Désherbage
- M A I S : Pyrale du Maïs
- ARBRES FRUITIERS A PEPINS : Cochenille
- PEPINIERES : Désherbage
- PRAIRIES : Vers blancs
- VERTEBRES : Taupes
  Evolution Campagnol terrestre

BON DE COMMANDE A RETOURNER A :

D.R.A.F. "AUVERGNE"

SERVICE REGIONAL PROTECTION DES VEGETAUX
B.P. 45 - MARMILHAT

63370 - LEMPDES

ORGANISME . . . .

NOM . . . . Prénom : . . . .

ADRESSE . . . .

Désire recevoir compte-rendu(s) d'expérimentation 1986-1987

et vous adresse un règlement de par chèque à l'ordre de la F.R.A.D.E.C.

Prix : 40,00 F par exemplaire.

P3